

AFFAIRE N° 12

LETTRE de M. François CAZAL domicilié à la Montagne relative à l'acquisition de son terrain sur lequel a été construit un réservoir.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Lors de la construction du réservoir d'eau à la Montagne (Saint-Bernard) la Commune de Saint-Denis avait fait l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie de 201 m²,30 appartenant à M. CAZAL François, propriétaire demeurant à la Montagne.

Par lettre en date du 17 Juillet 1961, M. CAZAL me fait savoir qu'à ce jour il n'avait pas encore été payé. Il s'agit, je suppose d'un oubli de la Municipalité d'alors.

J'estime que nous devons mettre fin à une affaire qui traîne depuis plusieurs années et payer à l'intéressé la somme qu'il réclame, soit 35.000 francs.

Je mets aux voix./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

LEMAIRE. - Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Il est autorisé
M. Denis, le 7 Décembre 1961
Le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: Bolotte